



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Un
médecin
près de
vous !**

**Une mission pour renforcer
l'accès à un médecin
dans les territoires**

« Consultations solidaires » je prends rendez-vous

Pour lutter contre les déserts médicaux,
le Gouvernement encourage des médecins
volontaires à exercer une « mission de solidarité
territoriale » en assurant des journées
de consultations dans les zones les plus fragiles



SUIS-JE CONCERNÉ-E PAR LE DISPOSITIF ?

Les consultations solidaires par des médecins
sont possibles dans **151 zones en France**

Pour savoir si vous habitez dans l'une d'elles,
rendez-vous sur www.sante.gouv.fr



COMMENT OBTENIR UN RENDEZ-VOUS ?

- Je consulte le site www.sante.fr pour identifier
le cabinet solidaire le plus proche
- Je choisis un créneau parmi ceux
proposés en ligne
- Le jour J, je me rends à la consultation
muni-e de ma carte Vitale



Scannez ce QR code
pour vous connecter



DE QUELLES GARANTIES PUIS-JE BÉNÉFICIER ?

Les tarifs sont pratiqués sans dépassement
d'honoraires